



République Française  
Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement de Béthune

**Extrait du registre des délibérations**  
**De la commune de SAILLY SUR LA LYS**  
**Séance du 8 novembre 2022**

Date de la convocation : 2 novembre 2022

Date d'affichage : 2 novembre 2022

L'an 2022 le 8 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLY sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. THOREZ Jean-Claude – M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine – Mme BOUNOUA Rachida - Mme CALDI Christine – Mme CAZAUX Christine – M. COLLET Olivier – M. COTE Alexandre - Mme de SWARTE Marie-Dominique – Mme DEBUYSER Chantal - Mme DIEUDONNE Nadine – M. DUPONT Bruno – Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent - Mme LUTZ Véronique – Mme MARTEAU Martine – Mme PALLADINO Dominique – M. RAVET Pierre-Luc - M. TASSEZ Florent - Mme VAN BECELAERE Edith.

Absent(s) ayant donné procuration : M. CARDON Olivier à M. TASSEZ Florent

Absent(s) : M. DEFOSSEZ Emmanuel - M. LEROY Bertrand – M. PECQUEUR Sylvain – M. PRUVOST Arnaud - Mme RUCKEBUSCH Geneviève –

**Secrétaire de séance** : M. DUPONT Bruno

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 21

**Délibération n° 2022 – 42**

**OBJET**      **Approbation d'une convention et de chartes d'engagement avec la CCFL portant sur l'action fruits et légumes 2022-2023**  
**PJ n°8**

En partenariat avec la CCFL, la commune a l'opportunité de renouveler l'action « fruits/légumes » à destination des élèves des écoles de la commune.

Cette action vise à organiser 12 dégustations de fruits variés et de qualité, à raison d'une distribution toutes les deux semaines dans les classes de la commune.

Les objectifs principaux de cette action sont de :

- ✓ Promouvoir la consommation de fruits et légumes et donner aux enfants l'envie d'en manger ;
- ✓ Apprécier les connaissances des enfants concernant la diversité des fruits et légumes ;
- ✓ Aider les enfants à découvrir le goût des fruits et légumes ;
- ✓ Encourager la curiosité alimentaire ;
- ✓ Informer les parents de l'importance de la diversité et de l'équilibre alimentaire pour la santé ;
- ✓ Susciter chez les parents l'intérêt d'échanger et de réfléchir ensemble à l'importance de l'équilibre alimentaire pour la santé ;
- ✓ Favoriser l'implication des parents dans les séances de dégustations de fruits et légumes en classe.

Le partenariat avec la CCFL passe par la signature d'une convention qui définit les modalités d'application des actions par la commune et les conditions de leur prise en charge financière par la CCFL.

Ceci exposé, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire à mettre en œuvre l'action « Fruits/légumes » sur l'année scolaire 2022-2023 et à signer la convention correspondante

**A l'unanimité**

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

**Mention exécutoire : oui**

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les, jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,  
Jean-Claude THOREZ



**DGS**